

Table ronde dette - Intervention de la France

- La promotion d'un endettement soutenable, de la part des débiteurs comme des créanciers, est un objectif du plan d'action d'Addis Abeba. Il reste toujours d'actualité.
- Lorsque nous parlons de soutenabilité, le critère important n'est pas tant celui du ratio dette/PIB, mais celui du coût du service de la dette. La responsabilité de ce coût incombe autant aux débiteurs qu'aux créanciers.
- **Nous faisons plusieurs constats de la situation de ces dernières années :**
 - 1. Les niveaux élevés d'endettement que nous voyons aujourd'hui n'ont pas les caractéristiques d'une crise systémique de dette, comme nous l'indique le FMI. Nous constatons d'abord et surtout des crises de liquidité – plus que de solvabilité – à traiter au cas par cas.
 - 2. Nous avons pu observer ces trois dernières années des interventions massives, du FMI et de la Banque mondiale, pour répondre à ces besoins de liquidité et prévenir des situations de défaut. Les exemples ne manquent pas.
 - 3. Nous avons par ailleurs pu observer – et nous nous en réjouissons – que plusieurs pays africains ont retrouvé un accès aux marchés en 2024 : la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Kenya, le Sénégal.
 - 4. Nous avons enfin fait face à des pays en défaut, pour qui, un traitement s'est révélé nécessaire.
- **Face à ces situations, nous voyons deux voies à approfondir :**
- **1) Face aux besoins de liquidités des pays très endettés, qui ne sont pas en défaut :** une approche davantage coordonnée est nécessaire. Nous soutenons les initiatives en cours, qui reposent sur un partage de l'effort entre trois sources :
 - 1. Les pays concernés, qui doivent faire les réformes nécessaires pour mobiliser davantage leurs ressources domestiques, c'est fondamental ;
 - 2. Des flux financiers concessionnels supplémentaires à mobiliser ;
 - 3. Une participation des créanciers privés.

- **2) Face aux pays en surendettement, nous devons poursuivre et améliorer le Cadre Commun.**
 - Le Cadre commun n'existait pas en 2015. Il s'agit d'une avancée majeure qui, en associant le Club de Paris et les autres créanciers du G20 et impliquant les créanciers privés, marque notre réponse collective à l'évolution du paysage de la dette.
 - Oui, les débuts du Cadre Commun ont été trop lents et ont pu décourager de nouveaux candidats.
 - Le Cadre Commun a dû apprendre en marchant entre créanciers et nous gagnons désormais en efficacité : le traitement de la Zambie a fourni des méthodes, des templates, qui ont servi de base pour travailler plus rapidement pour le cas récent du Ghana. Le cadre commun s'améliore à chaque cas et souhaitons aller plus vite et avec plus de clarté pour l'avenir, avec l'Ethiopie.

- **Enfin, le Secrétariat du Club de Paris est prêt à contribuer et apporter son expertise au Secrétariat et à la préparation des travaux de la Conférence FFD4.** Ce afin d'enrichir le débat et la compréhension mutuelle des enjeux.